

pièce est tirée contiennent les avertissements aux justiciables de se rendre aux assises, en 1571, les rôles de celles tenues en 1590, 1601, 1604, 1610, 1620, les noms des habitants convoqués pour y assister en 1570, 1571. A cette époque, 1607, le seigneur de Montmelas était Jean-Jacques Arod, marié à Christine de Gleteins.

Que de réflexions ne peut-on pas faire entre ces temps-là et notre époque actuelle ! Le blasphème était sévèrement puni, et aujourd'hui la licence la plus effrénée est pour ainsi dire encouragée ! Si tous les seigneurs n'étaient pas parfaits, un grand nombre valaient mieux qu'on ne le croit généralement, et ces temps anciens dont on médit tant faisaient au moins respecter les lois, la morale et la religion.

I. MOREL DE VOLEINE.

